

*Communiqué de Presse*

## **Inauguration du hangar forestier commun « Melacksbësch » du triage des communes de Leudelage, Reckange-sur-Mess et Dippach**

**Leudelage, le 30 juin 2026** – Les communes de Leudelage, Reckange-sur-Mess et Dippach ont officiellement inauguré leur nouveau hangar forestier. Le bâtiment est situé au lieu-dit « Melacksbësch », à la lisière de la forêt de Leudelage, à proximité de la frontière communale avec Reckange-sur-Mess.

Cette nouvelle infrastructure est destinée au triage forestier commun des trois communes et améliore durablement l'organisation des services forestiers ainsi que les interventions sur le terrain.

Le bâtiment offre des espaces modernes et fonctionnels pour le stockage du matériel, des équipements et des véhicules nécessaires à la gestion et à l'entretien des surfaces forestières.

Avec une surface de stockage de 630 m<sup>2</sup>, le nouveau hangar forestier se distingue par une structure en acier revêtue d'un bardage en bois, parfaitement intégrée à son environnement naturel. Sa construction a nécessité 12,5 tonnes d'acier et plus de 400 m<sup>2</sup> de bardage en bois.

Les travaux de viabilisation et de raccordement ont été réalisés entre septembre et décembre 2025. Début 2026 a marqué la phase la plus visible du chantier : la structure métallique et le bardage en bois ont été entièrement montés en seulement deux mois, entre février et mars 2026. Les aménagements intérieurs et les installations techniques ont ensuite été achevés dans les délais au cours du mois de juin. Le coût total de l'investissement s'élève à près de 1,1 million d'euros.

La mutualisation des infrastructures et des ressources techniques crée des synergies et permet une utilisation efficace des moyens publics.

*« Avec la « Bëschhal », nous créons également les conditions nécessaires à la transformation du centre de notre village dans le cadre du projet de Shared Space. Les infrastructures forestières jusqu'ici situées sur la Place du Lavoir devant être démolies, la création d'un nouveau site pour nos services forestiers était indispensable », souligne Lou Linster, bourgmestre de Leudelage.*

L'inauguration s'est déroulée en présence de Charles Hurt, Premier conseiller de gouvernement au ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Carlo Muller, bourgmestre de Reckange-sur-Mess, et Manon Bei Roller, bourgmestre de Dippach.